

CHRONIQUE INTERNATIONALE

La première impression qui s'impose quand on considère les événements ayant marqué la vie internationale du Maghreb en 1982 est celle d'un rétrécissement des perspectives, d'un recentrage de la diplomatie maghrébine sur l'environnement proche et les problèmes concrets d'ordre économique.

Le temps paraît étrangement lointain où l'Algérie se proposait de réformer l'ordre économique international, et fondait ses initiatives sur une vision planétaire des relations internationales. De même, on n'est plus à l'époque où la Tunisie jonglait avec les universalités culturelles francophone et arabophone. Même l'activisme international libyen voit ses ressorts s'épuiser.

Tout cela signifie-t-il que le Maghreb renie son héritage de la dernière décennie ou que sa vision du monde soit définitivement ramenée à des intérêts locaux et à des problèmes d'intendance ? Sans doute pas tout à fait. Mais l'évolution du monde, et de la place qu'y tiennent les Etats du Maghreb a manifestement beaucoup contribué à ce « réalisme » du quotidien qui semble actuellement caractériser la politique internationale du Maghreb.

La « crise » internationale a souligné l'extraversion des économies maghrébines et exalté leur dépendance par rapport au système économique mondial. Plus encore peut-être, au niveau politique, elle a montré à quel point les nouveaux Etats étaient — de gré ou non — des relais du processus d'intégration à ce système. Une fonction qui fait désormais partager la responsabilité de la crise aux dirigeants maghrébins, et qui leur interdit de miser comme autrefois sur le discours développementiste, auquel ils ne croient plus toujours eux-mêmes. Les légitimités modernisantes se sont usées, face à la montée des insatisfactions. Et les dirigeants des Etats du Maghreb sont en butte à une critique de la modernité d'autant plus puissante qu'elle puise dans le stock des images et certitudes anciennes.

Cette tendance à l'affaiblissement extérieur et intérieur de la position des appareils étatiques se répercute inévitablement — sous des formes diverses — sur la formulation et la pratique de la politique extérieure de tous les pays du Maghreb.

La grande donnée par rapport à laquelle se posent en 1982 les diplomaties maghrébines est l'intégration croissante des économies nationales dans le système mondial, un processus qui n'est plus guère équilibré aujourd'hui par les relations avec les pays socialistes, ou par la coopération Sud-Sud (I). Ce rôle d'équilibre peut être en partie joué par les relations avec la France qui, depuis mai 1981, essaie de faire disparaître les aspects les plus néocoloniaux subsistant

dans sa coopération avec le Maghreb (II). Enfin, si les dynamiques régionales sont globalement décevantes, la nécessité d'actions maghrébines communes semble à nouveau émerger sur des bases modestes mais concrètes (III).

I. — LE MAGHREB DANS LE SYSTÈME MONDIAL

La place du Maghreb dans les relations internationales semble de plus en plus devoir être analysée aujourd'hui à travers la logique d'insertion de cette région dans ce qu'on appelle aujourd'hui « l'économie — monde », c'est-à-dire une mondialisation hiérarchisée et intégrante de l'économie de marché.

Le relevé des relations concrètes entretenues en 1982 entre les pays maghrébins et les pays occidentaux industrialisés va nettement dans ce sens, même s'il n'est pas toujours aisé de s'appuyer sur des indices économiques clairs.

Les chiffres du commerce extérieur en effet vont révéler au niveau le plus global une énorme dépendance par rapport au marché occidental, mais ils ne rendent pas vraiment compte, faute de mentionner les « invisibles », de la place réelle et tendancielle tenue dans l'économie maghrébine par le noyau de « l'économie-monde » que sont les Etats-Unis. Par ailleurs, l'importance qualitative de la coopération de ceux-ci avec le Maghreb n'est pas révélée par les chiffres, même si elle est un signe de l'intégration au marché mondial par la voie la plus directe. Enfin, les formes d'intégration peuvent être actives ou passives. Une économie en déconfiture favorise par définition la dépendance par rapport au système dominant. Mais un pays solvable court aussi le risque de l'intégration, parce qu'il est attrayant pour ses partenaires. Et à côté de cela, il y a bien sûr la recherche délibérée d'une insertion dans la mouvance économique d'un partenaire puissant : c'est un peu le cas en 1982 du Maroc par rapport aux Etats-Unis.

Ce qui apparaît aussi en 1982 au Maghreb est que l'intégration au système mondial n'est plus seulement du domaine des faits économiques. Elle prend aujourd'hui dans certains cas une expression beaucoup plus politique, sinon militaire. Elle paraît aussi largement entrée dans la mentalité des gouvernants : si tel ou tel dénonce encore en 1982 l'impérialisme, c'est souvent un exercice formel, le problème étant davantage d'ajuster, dans les moins mauvaises conditions possibles, les économies nationales à un système économique mondial dont la dynamique échappe totalement aux choix des dirigeants maghrébins, qui en sont conscients.

Il est assez clair, à cet égard, que les relations avec les pays socialistes et les solidarités sud-sud ont cessé d'être considérées par les responsables comme des moyens efficaces d'équilibrer le processus d'intégration ou d'agir sur lui.

Le pays le plus explicitement engagé dans l'intégration mondiale est le **Maroc**. 1982 a vu pour ce pays un très net renforcement des relations économiques, financières, politiques et même militaires avec les Etats-Unis. A deux reprises, en mai et en octobre, le souverain marocain s'est rendu en visite officielle dans ce pays (la seconde fois, cependant, comme porte-parole des pays

arabes réunis à la conférence de Fès). Des responsables américains de haut niveau se sont rendus au Maroc. Le Ministre du Commerce, en janvier, a participé à la première réunion de la commission mixte maroco-américaine de développement économique. En février, c'est au tour de M. Alexander Haig, secrétaire d'Etat, de venir au Maroc. Il sera suivi en avril par M. Wolfowitz, secrétaire d'Etat adjoint, venu assister à la première commission militaire mixte en avril.

La coopération économique avec les Etats-Unis s'est surtout développée dans les domaines de l'énergie (deux accords de recherche pétrolière avec Mobil et Esso), du développement agricole (octroi d'une aide quinquennale de 200 millions de dollars), de la pêche, de la santé. Un effort spécial a été consenti par les Etats-Unis pour l'aide alimentaire au Maroc, tandis que les exportations marocaines aux Etats-Unis étaient facilitées. Celles-ci restent cependant très faibles, puisque en 1982, les Etats-Unis n'auront absorbé que 1,3 % des exportations marocaines.

L'aspect sans doute le plus significatif de la dépendance croissante du Maroc par rapport aux Etats-Unis est la coopération en matière militaire. Outre l'institutionnalisation de cette coopération, on notera la décision prise en 1982 de tripler l'aide militaire américaine (100 millions de dollars pour 1983), et surtout la signature, le 28 mai à Washington, d'un accord valable pour 6 ans, octroyant aux forces américaines des « facilités » dans les bases aériennes du Maroc. Cet accord discuté dès la visite de M. Haig, exclut le stationnement permanent de personnel militaire, mais prévoit une aide américaine à la modernisation des installations militaires marocaines. Cette modernisation aussi bien que les « facilités » montrent combien le Maghreb — et surtout le Maroc — constitue désormais, comme l'a d'ailleurs dit M. Wolfowitz, une « zone vitale » dans la stratégie américaine, dans la mesure où il conditionne, en cas de crise grave au Proche-Orient, l'accès en Méditerranée.

Si la carte marocaine a cette valeur pour les Etats-Unis, surtout à une époque où l'Espagne pourrait être tentée par des attitudes de neutralité, il est évident que le Maroc recherche aussi dans sa coopération militaire avec les Etats-Unis un soutien contre le Front POLISARIO.

Le cas un peu particulier de la coopération avec les Etats-Unis ne doit pas cacher l'importance des relations économiques avec les autres pays occidentaux : Espagne, Italie, Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Canada, Japon, Allemagne Fédérale. Le contrat le plus notable est celui signé en septembre avec un consortium hispano-japonais, et relatif à la construction à Safi de la plus grande usine d'acide sulfurique du monde. Un contrat qui a d'ailleurs échappé à un groupe français qui comptait bien en être le bénéficiaire.

Un des gros problèmes du Maroc est la négociation de prêts destinés à financer les contrats passés avec l'étranger. Les difficultés économiques du pays et la détérioration extrêmement forte de la balance du commerce extérieur (avec un taux de couverture des importations par les exportations de 48 % seulement en 1982), conduisent les dirigeants marocains à une politique tous azimuts d'emprunts sur le marché mondial. En 1982 sont ainsi signés des accords

financiers avec la BIRD, la CEE, les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, la RFA, la Belgique sans compter les pays arabes et la France, bien entendu. Cet endettement ne peut qu'accroître la dépendance du Maroc par rapport à l'économie mondiale.

Le problème de l'endettement est crucial aussi pour la Tunisie, puisque la plupart des contrats économiques passés avec des sociétés étrangères, nécessitent l'octroi préalable de prêts. Les Etats-Unis en ont accordé de très importants en 1982, ainsi les 200 millions de dollars débloqués par la Chase Manhattan Bank, pour aider au financement de projets du VI^e Plan. La situation de dépendance de la Tunisie apparaît cependant un peu moins dramatique que celle du Maroc malgré une diminution globale du volume des échanges extérieurs. Il n'y a pas de guerre pesant sur l'économie nationale et les ressources pétrolières, pour relativement modestes qu'elles soient, assurent maintenant près de la moitié dans des rentrées tunisiennes.

Cette marge d'action plus grande fait sans doute que le développement de la coopération avec les Etats-Unis est moins voyant politiquement, même s'il est très réel au niveau économique. Ce pays devient en effet en 1982 le premier client de la Tunisie et obtient divers contrats importants (vente de locomotives, assemblage d'automobiles, aménagement rural, exploitation pétrolière, ...). Mais cette avancée n'a pas des prolongements politiques et militaires aussi marqués qu'au Maroc. Le seul contact officiel notable est le voyage du premier ministre tunisien en août aux Etats-Unis. A cette occasion a été conclu la vente à la Tunisie de douze avions de combat américains et de cinquante-quatre chars. Pour faciliter la transition, l'aide militaire américaine a été substantiellement augmentée (140 millions de dollars prévus pour 1983, au lieu de 85 en 1982). Mais aucun accord militaire n'a été passé entre les deux pays, comme le bruit en avait couru en janvier.

Une autre présence économique qui s'affirme en 1982 est celle des japonais : ceux-ci ont envoyé en juin leur ministre du Commerce extérieur en Tunisie, pour développer la coopération entre les deux pays dans le cadre du 6^e Plan. Et deux contrats importants ont été attribués en 1982 à des groupes japonais (assemblage de véhicules, et construction d'une centrale thermique).

De façon générale cependant, les pays de la CEE conservent sur le marché tunisien une place dominante : ils absorbent, en 1982 54 % des exportations tunisiennes et livrent 61 % des importations faites par ce pays. Outre l'intervention directe de la Communauté (manifestée par plusieurs prêts, et par la signature le 24 mai, à Bruxelles, d'un protocole d'aide financière), des accords ont été conclus avec l'Italie, (création d'une société mixte de pêche, lors de la visite en décembre du ministre italien des Affaires étrangères), l'Allemagne Fédérale, l'Espagne (où M. M'zali se rend en visite officielle en juillet), la Belgique.

Par ailleurs, la sécheresse dont sont victimes les agriculteurs amène la Tunisie à solliciter la contribution des organisations internationales. C'est ainsi qu'elle obtient à plusieurs reprises en 1982 l'aide du Programme alimentaire mondial.

Si l'Algérie accepte les règles dominantes du jeu économique mondial avec plus de réticences que le Maroc, cette acceptation n'en est pas moins patente, et significative d'une évolution générale, surtout si on se souvient des tentatives algériennes de la dernière décennie visant à réformer l'ordre économique international. Il est certain que les contraintes extérieures s'imposent assez lourdement à un appareil économique algérien très extraverti : deux fois en 1982, l'Algérie doit réduire le prix de son pétrole — acheté pour une grande part par les Etats-Unis — et elle doit également très sévèrement limiter sa production. Parce que les ressources tirées des hydrocarbures assurent aisément la couverture des importations par les exportations, la diminution de l'autonomie des choix économiques n'est cependant pas aussi forte que pour les deux pays voisins. Cette possibilité de conserver une certaine agressivité sur la scène économique internationale explique en partie — à côté du coup de pouce politique donné par la France dans ce domaine — l'avancée déterminante réalisée par l'Algérie en 1982 pour rapprocher le prix de son gaz de celui des hydrocarbures liquides. Après la conclusion favorable d'accords avec la Belgique et surtout la France, l'Algérie est désormais, « confortée dans ses positions » comme le note le ministre algérien de l'énergie, et peut obtenir de ses autres partenaires la revalorisation demandée. Si les accords passés par la SONATRACH avec des sociétés américaines (août) sont discrètes sur les modalités de cette revalorisation, l'accord d'Etat à Etat, conclu le 27 septembre, avec l'Italie permet d'obtenir une indexation du prix du gaz sur les cours du pétrole brut.

La vente de gaz aux Etats-Unis continue à faire de ceux-ci un partenaire de premier plan de l'Algérie, même si leur position de client n'est plus aussi dominante que les années précédentes. La redistribution des cartes se fait en 1982 au profit des autres pays occidentaux industrialisés : CEE et Japon. Pour la première fois un ministre japonais se rend en Algérie en visite officielle (janvier), et les sociétés japonaises décrochent des contrats industriels importants, notamment avec la SONATRACH. Plusieurs pays européens bénéficient quant à eux de contrats en matière d'habitat, domaine dans lequel l'Algérie a décidé d'effectuer des investissements prioritaires.

De façon générale, l'Algérie continue à réaliser plus de 9/10 de ses échanges commerciaux avec les pays occidentaux, ce qui, compte tenu de l'accroissement considérable en volume de ces échanges, accentue d'année en année l'insertion dans le système économique occidental.

Cependant la formalisation politique de cette situation est relativement prudente. Les relations politiques restent nettement en retrait sur les rapports économiques, comme le montre le calendrier des visites officielles. Outre la visite du ministre japonais, on ne retiendra en effet en 1982 que des échanges de visites ministérielles avec l'Italie (janvier et septembre), et le voyage officiel du président Chadli Benjedid en Belgique (14-17 décembre), premier pays européen qu'il visite. La visite du Premier Ministre grec à Alger en mai, et les accords passés avec ce pays sont davantage à inscrire, de même que les rapports avec Malte, dans une perspective de non-alignement méditerranéen.

Sur le plan militaire, le décalage est encore plus net, et on retrouve le

fameux paradoxe algérien : intégration économique croissante à l'Occident, mais dispositif militaire alimenté surtout par l'URSS. Cette stratégie d'équilibre est risquée, dans la mesure où elle ne semble devoir déboucher que sur une situation de double dépendance. Toutefois, un aspect positif de la politique algérienne dans ce domaine est de ne pas opter pour un surinvestissement dans le domaine militaire, comme le Maroc s'y croit obligé au risque de troubles sociaux. De même, la dénonciation très vive par l'Algérie de l'alliance militaire entre le Maroc et les Etats-Unis souligne — en même temps que la crainte de voir l'équilibre se troubler au Maghreb —, le propre choix de l'Algérie de ne pas jouer les alliances militaires avec l'extérieur, ni même de façon générale la carte de la puissance militaire.

La Libye gère de façon beaucoup moins sereine le même paradoxe que l'Algérie : sa dépendance par rapport à l'économie — monde est tout aussi évidente, mais elle y réagit comme un lion en cage, par un activisme politique très anti-occidental.

La dépendance de l'économie libyenne s'est manifestée en 1982 sur deux points principaux : d'une part, la production pétrolière a subi, comme pour les autres pays, le rétrécissement du marché mondial : diminution de la production et baisse du prix de vente se sont conjuguées. Un rétrécissement qui a été accentué dans le cas libyen par le boycott américain du pétrole provenant de ce pays. D'autre part, la Libye, disposant de moins de ressources d'origine pétrolière, a pour la première fois connu des difficultés financières, notamment pour payer ses fournisseurs italiens et espagnols. Elle a adopté des mesures d'austérité au niveau des importations, a ajourné certains projets de développement, et a été amenée à emprunter à l'étranger. Cette dépendance accrue par rapport au marché économique et financier mondial est d'autant plus remarquable que sur le plan juridique les derniers liens qui organisent l'activité des sociétés pétrolières étrangères en Libye se dissolvent : les compagnies Exxon et Mobil ont, en 1982, successivement négocié la cession de leurs intérêts dans ce pays à la compagnie nationale libyenne.

Il est vrai que l'hostilité ouverte des Américains (qui va parfois jusqu'à des mesures d'intimidation militaire : interception d'un avion civil libyen le 31 janvier, ou projet quasi permanent de manœuvres maritimes de la 6^e Flotte) ne les conduit pas à faire des cadeaux économiques aux dirigeants libyens. Mais des différends commerciaux opposent également la Libye à des partenaires plus conciliants : il faut négocier avec l'Italie pour qu'intervienne en mai un accord sur le problème des retards de paiement libyens, et sur la reprise de ses achats de pétrole par l'Italie. En juin, c'est au tour de l'Espagne d'obtenir satisfaction. Cependant quelques nouveaux contrats continuent à être passés avec l'étranger : un groupe britannique, une société suisse et un consortium japoano-Sud-coréen décrochent chacun un marché important.

Malgré les appels de certains dirigeants libyens aux Européens pour occuper le terrain abandonné par les Etats-Unis, la politique d'ouverture à l'Europe rencontre un succès mitigé : le voyage que devait effectuer en Grèce Kadhafi, fin avril, est reporté ; et le seul contact notable du chef d'Etat libyen

en Occident est la rencontre rapide à Vienne avec le chancelier Kreisky en septembre. Il est évident que certains propos du colonel Kadhafi ne facilitent pas l'ouverture : ainsi la menace (en octobre) de liquider partout où ils sont en fuite les opposants libyens est considérée comme une atteinte inadmissible à l'ordre public des Etats d'accueil. La seule direction dans laquelle la Libye puisse vraiment réorienter son action extérieure est, finalement, la coopération avec les pays socialistes. Mais ceci ne diminue pas sérieusement la dépendance économique libyenne vis-à-vis de l'Occident.



Comme tout processus global, celui d'insertion des pays du Maghreb dans « l'économie-monde » appelle des réactions et des réponses des gouvernants concernés. Ces réponses — qui sont des stratégies d'alliance plus que des stratégies alternatives — ont depuis longtemps été recherchées dans la coopération avec les pays socialistes, puis dans un non-alignement exaltant la solidarité Sud-Sud. Mais on peut s'interroger en 1982 sur la capacité de l'une et l'autre réponses à équilibrer efficacement la dynamique externe à laquelle sont soumises les pays du Maghreb.

La coopération avec les pays socialistes reste un recours important pour la Libye, et dans une moindre mesure pour l'Algérie.

Si l'on s'en tient aux apparences, la **Libye** semble mener une politique très active et tous azimuts de relations politiques et économiques avec les pays socialistes. En 1982, le colonel Kadhafi se rend en visite officielle en Pologne et Tchécoslovaquie (septembre), ainsi qu'en Corée du Nord, puis en Yougoslavie (novembre). Le numéro deux libyen, M. Jalloud va, de son côté, à Moscou. D'autres échanges de visites ont lieu avec différents pays considérés comme progressistes : Iran, Syrie, Ethiopie. Tripoli organise en juin un congrès général du « forum mondial contre l'impérialisme, le sionisme, le racisme, la réaction et le fascisme », qui adopte des positions très pro-soviétiques. Et sur la question afghane, Kadhafi apporte son soutien à l'Union soviétique. Sur le plan économique, de nombreux contrats sont conclus avec la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, l'URSS, la Chine, la Corée. Des accords économiques sont signés avec la Chine et la Corée, des sociétés mixtes créées avec ce pays et avec la Yougoslavie.

Mais cet activisme ne modifie pas vraiment les données de la dépendance puisque la grande masse des échanges extérieurs de la Libye est réalisée avec les pays industriels occidentaux. Hors du domaine des symboles, on évalue mal les contreparties que le régime libyen retire de sa sympathie militante en faveur des pays socialistes. Par ailleurs, et cela vaut pour l'ensemble du Maghreb, certains pays socialistes sont tellement intégrés eux-mêmes au système économique mondial, que la coopération avec eux n'est pas vraiment un moyen d'échapper à la dépendance.

La stratégie algérienne des rapports avec les pays socialistes paraît plus construite et moins primesautière.

Cette coopération est d'abord structurée : elle s'appuie sur des accords, dont l'exécution est suivie par des commissions mixtes. 1982 voit se tenir la douzième réunion de la commission permanente soviéto-algérienne pour la coopération, et cette même année, de nombreux accords de coopération économique sont conclus avec la Roumanie (construction), la RDA (formation professionnelle), la Bulgarie, la Chine. De façon générale, la visée de la politique algérienne vis-à-vis des pays socialistes paraît plus économique que politique. L'Algérie se garde d'intervenir dans le différend sino-soviétique, ou de prendre des positions de soutien inconditionnel à l'URSS. On connaît aussi l'extrême prudence algérienne vis-à-vis des facilités d'escale que pourraient souhaiter les marins soviétiques. Même la 4^e conférence des partis progressistes de Méditerranée, qui se tient à Alger en mai, ne peut être considérée comme une manifestation prosoviétique, malgré une tendance à dénoncer surtout l'impérialisme américain en Méditerranée.

Dans le détail des contrats, on retrouve enfin le souci algérien de diversifier les partenaires : pour la construction de logements, la formation professionnelle, les équipements pétroliers, les contrats avec les pays socialistes coexistent avec des contrats similaires signés par des sociétés occidentales.

Au total, malgré son importance, la coopération avec les pays socialistes représente une part peu déterminante des échanges extérieurs algériens puisqu'elle continue à ne guère dépasser les 5 à 7 % auxquels elle se maintient depuis les premières années de l'indépendance. Elle ne constitue donc pas un réel facteur d'équilibre par rapport au commerce avec le monde occidental.

Le rôle de cette coopération est a fortiori encore plus négligeable avec les pays qui n'y font recours que de façon symbolique, comme cela est le cas du **Maroc** et de la **Tunisie**.

Les relations politiques de ce dernier pays avec les pays socialistes sont quasiment inexistantes en 1982. On ne relève de notable que la visite à Tunis, en avril, d'une délégation parlementaire chinoise, qui a pris connaissance des quelques réalisations effectuées dans le cadre de la coopération bilatérale.

La Chine a eu des relations nettement plus solennelles avec le Maroc cette même année. Le Premier ministre marocain s'est rendu à Pékin, en février, accompagné d'une importante délégation ministérielle. Lui-même a reçu en avril la délégation parlementaire chinoise en visite au Maghreb. Lors de ces deux occasions, les domaines de la coopération entre les deux pays ont été précisés. Cependant les accords signés en 1982 avec la Chine, l'ont été en matière culturelle, et en matière de sports, dans des domaines donc peu significatifs pour les échanges économiques (la Chine absorbe seulement 1 % des exportations marocaines). Les pays de l'aire soviétique sont des clients plus importants pour le Maroc (3 % pour la Pologne, 2 % pour l'URSS), mais les relations politiques ont été très réduites en 1982. On retiendra seulement la visite du ministre soviétique de la Culture à Rabat, en mars, et cette pétition de principe du premier ministre marocain, interrogé sur le développement des relations de son pays avec les Etats-Unis : « le Maroc continue à entretenir des rapports tous azimuts sans aucune exclusive ».

Le **non-alignement** semble jouer en 1982 dans la stratégie mondiale des Etats du Maghreb un rôle d'équilibre encore plus faible que la coopération avec les pays socialistes. Seule l'Algérie, héritière de sa géopolitique tiers-mondiste des années 70, mène encore une action un peu cohérente dans ce domaine. En avril, le président Chadli Benjedid accomplit un périple dans les principales capitales du mouvement non-aligné : Belgrade, New-Delhi, Pékin. Il y est beaucoup question de la cohésion à rétablir entre les non-alignés, après les effets néfastes du conflit Iran-Irak sur le mouvement. Par ailleurs, Alger abrite en mai deux réunions sur la coopération Sud-Sud : une réunion officielle sur *la coopération entre pays en voie de développement dans le domaine de l'industrie des biens d'équipement* (cette réunion fait suite à la conférence de Caracas de mai 1981 sur la coopération Sud-Sud), et un séminaire plus spéculatif sur *coopération entre pays en voie de développement et dialogue Nord-Sud*. A ce séminaire, initié par Luis Echeverria, et auquel assistent des économistes et des hommes politiques (dont J.P. Cot, ministre français de la Coopération), le président algérien réaffirme les analyses de son pays sur la nécessité de réformer l'ordre économique international actuel. Mais il est clair que la solidarité économiste tiers-mondiste cesse d'être vraiment considérée par l'Algérie comme une stratégie alternative de développement. Les rapports bilatéraux de coopération (dont le gros contrat de construction de logements confié au Brésil) ne font pas oublier que la coopération Sud-Sud occupe une place fort peu déterminante dans les échanges extérieurs de l'Algérie (4 à 7 %).

La référence à la solidarité tiers-mondiste est encore plus effacée en 1982 dans la stratégie internationale des autres Etats maghrébins. A Tunis, se tient en novembre une réunion des directeurs des organismes nationaux de coopération du groupe des « 77 » qui prolonge, comme la réunion d'Alger signalée plus haut, la Conférence de Caracas. La Libye, qui a envoyé du matériel militaire à l'Argentine dans le conflit des Malouines, propose sans succès d'accueillir à Tripoli la conférence au sommet des non-alignés, qui n'a pu se tenir à Bagdad. Le Maroc, enfin, lors d'une réunion préparatoire, à la Havane, du sommet des non-alignés (prévu finalement à New Delhi en mars 83), essaie de justifier la coexistence de son engagement pro-occidental avec sa revendication de non-alignement. Ce souci d'éclairer la position marocaine peut être lié au fait que les rapports économiques de ce pays avec le Tiers-Monde ne sont pas négligeables : à eux quatre, l'Inde, la Turquie, l'Indonésie, le Mexique absorbent près de 12 % des exportations marocaines.

II. — LE MAGHREB ET LA FRANCE

Les relations avec la France conservent une intensité particulière pour la plupart des pays du Maghreb. Mais cette particularité elle-même a changé, et s'est enrichie de nouvelles significations. Sans que les relations traditionnelles — y compris de type néo-colonial — se soient complètement effacées, de nouveaux rapports de coopération, liés à une philosophie volontariste des rapports Nord-Sud, tendent à émerger, notamment avec l'Algérie. Pour le moins,

les nouveaux dirigeants français gèrent la continuité de la coopération selon un style nouveau. Un style qui a mis quelques mois à se former, et qui trouve donc sa pleine expression au Maghreb au cours de l'année 1982, y compris dans ses contradictions, ses ratés et ses naïvetés.

La coopération franco-maghrébine est fondamentalement ambivalente puisqu'elle fait coexister un héritage, comportant beaucoup d'actifs et de passifs, avec une vision nouvelle des rapports Nord-Sud fondée notamment sur l'idée de co-développement. Une autre ambivalence tient bien sûr au fait que la France subit elle-même les lois du marché mondial, qu'elle relaie dans ses relations avec le Maghreb. Si l'on rapporte néanmoins cette coopération au processus d'insertion du Maghreb dans le système économique mondial, il apparaît que malgré son importance en chiffres absolus la relation avec la France n'est plus l'origine de la dynamique externe à laquelle sont soumises les économies maghrébines. Dès lors, elle est sans doute de moins en moins une liaison trop privilégiée, contre laquelle il convient de se prémunir, mais elle tend à être perçue comme un élément d'équilibre relatif, recherchée par les partenaires maghrébins, à un moment où les autres pôles d'équilibre cessent d'être fiables.

Elle n'échappe bien sûr pas à toutes les tensions héritées du passé et de cohabitations prolongées dans les domaines économiques et politiques. Mais là aussi ces tensions n'ont plus le caractère exaspéré qu'elles avaient à l'époque où les pays du Maghreb construisaient leur identité économique contre l'ancienne métropole. L'évolution s'étant achevée, et tous les angles s'étant arrondis, on ne peut donc plus guère parler de système pendulaire pour désigner les relations successivement heurtées et euphoriques de la France avec chacun de ses partenaires maghrébins. Mais cette tendance générale n'empêche que le rapport avec la France soit vécu de façon différente selon les pays. Si on met à part le cas libyen, la relation la plus dense et la plus complexe concerne l'Algérie, alors que la coopération la plus banalisée est celle avec le Maroc, qu'on commencera par évoquer.

Les relations officielles entre la France et le **Maroc** n'ont pas manqué d'intensité en 1982, mais elles ont été plus souvent occasion d'explications politiques que porteuses d'une coopération en développement, comme celle qui s'esquise avec les Etats-Unis. La complicité naturelle qui régnait entre les deux chefs d'Etat à l'époque de M. Giscard d'Estaing n'est plus d'actualité, bien que le nouveau gouvernement français se garde de faire siennes toutes les positions du PS sur la répression politique au Maroc ou sur l'affaire saharienne. Cette ambiance à la fois critique et réaliste marque la visite du roi Hassan II à Paris en janvier et les divers contacts officiels ultérieurs, où il est souvent question de « dissiper les malentendus ». La visite que M. Mitterrand devait rendre au souverain marocain en octobre est annulée quelques jours avant « en raison d'un emploi du temps trop chargé » du roi, mais un nouveau rendez-vous est pris à Paris pour janvier 83.

Les « malentendus » semblent avoir des effets indirects sur les relations économiques. Un énorme contrat de construction d'une usine de gaz sulfurique échappe ainsi à la France. Mais celle-ci reste de loin le premier partenaire

commercial du Maroc (environ un part des exportations et des importations en 1982). Et, globalement, toutes les structures de coopération économique fonctionnent : signature en avril de conventions financières relatives à l'aide française, réunions des commissions mixtes sectorielles (transports ferroviaires en mai, tourisme en septembre, ainsi que télécommunications), tenue en décembre de la grande commission mixte franco-marocaine. La coopération militaire persiste, malgré les difficultés dues au retard dans le paiement des livraisons d'armes françaises : des exercices maritimes communs ont même lieu en décembre. La coopération culturelle se maintient également, et est fortifiée par des manifestations francophones, comme la réunion à Rabat de l'assemblée générale des maires des capitales partiellement ou entièrement francophones, sous la présidence de Jacques Chirac. Enfin, les problèmes relatifs à la libre circulation des personnes, après l'arrêt de l'immigration en France, sont réglés entre les deux pays en décembre.

Avec la **Tunisie**, vite rassurée après mai 1981 sur le maintien des relations avec la France, et sur le soutien français face au danger libyen, l'année 1982 débute par une sorte d'état de grâce. Au cours des visites qu'ils échangent en janvier et février, les deux premiers ministres soulignent la complémentarité de vues entre leurs pays (« si la France a un grand rôle à jouer à Bruxelles en faveur du Maghreb, le Maghreb a aussi un grand rôle à jouer dans le monde arabe en faveur de la France », note M. M'zali). Ils prônent bien sûr le développement des liens bilatéraux dans tous les domaines. Le passage des intentions aux réalités est cependant assez lent, ce qui occasionne quelques désenchantements à Tunis, et justifie de nombreux voyages ministériels de part et d'autre. Une autre source légère de contrariété est la crainte tunisienne de voir la position française sur le Moyen-Orient changer après le voyage de M. Mitterand en Israël. Mais sur ce point, les Tunisiens sont vite rassurés par les initiatives françaises consécutives à l'invasion du Liban ; et la mort de M. Mendès-France est une occasion pour M. Bourguiba de rappeler l'action commune des deux hommes pour la paix au Proche-Orient.

Parmi les grandes réalisations de la coopération bilatérale en 1982 figurent la création, décidée finalement en novembre, de la Banque tripartite de développement tuniso-franco-qatarie, et celle d'une chaîne de télévision internationale francophone à Tunis. D'autre part, de nombreux contrats assortis de prêts sont signés avec des firmes françaises. (Construction d'une cimenterie, d'une centrale thermique, d'un réseau téléphonique, d'une usine d'extraction d'uranium, d'usines automobiles, d'habitations solaires...).

La part de la France dans les échanges extérieurs de la Tunisie reste d'ailleurs très importante, puisqu'elle fournit 1/4 des importations de ce pays (c'est le premier fournisseur), et absorbe 16 % de ses exportations (derrière les Etats-Unis, et juste avant l'Italie).

Dans les autres domaines, la coopération se déroule de façon satisfaisante : en matière culturelle, la Tunisie est moins touchée par la crise de recrutement de coopérants que ses deux voisins occidentaux. Dans le domaine militaire, le secrétaire d'Etat français à la Défense vient en mai à Tunis discuter des

programmes de coopération entre les deux pays.

Le contentieux entre ceux-ci est faible et paraît en voie de règlement (comme la question des immeubles et avoirs français en Tunisie). La coopération franco-tunisienne fonctionne donc bien, comme en témoigne aussi le travail efficace en mars de la grande commission mixte. Tout ce qu'on peut reprocher à cette relation bilatérale est son caractère un peu trop classique, où on ne retrouve pas toute la « volonté de donner un sens nouveau à la coopération », que mettait en avant M. Mauroy en février.

A cet égard, **les rapports franco-algériens** sont davantage novateurs. La volonté commune, affirmée par les dirigeants français et algériens, d'établir une coopération exemplaire entre les deux pays n'empêche pas les obstacles de s'accumuler au moment des réalisations. Il y a un passif des relations bilatérales, d'autant moins facile à gérer, que de part et d'autre on semble avoir intégré une dimension psychodramatique à toute négociation franco-algérienne. S'y ajoute de façon plus banale le fait que toute initiative importante est source de tensions dans la mesure où elle destabilise des situations acquises. Si donc on a abouti en 1982 à une très nette intensification de la coopération franco-algérienne, c'est au prix d'un lot inévitable de frictions, et au bout d'un parcours en dents de scie, initié par des décisions politiques foncièrement volontaristes. Ces décisions avaient été prises dès le voyage de M. Mitterrand à Alger en novembre-décembre 1981. A cette époque, l'Algérie avait été désignée comme le partenaire privilégié d'une relation de « co-développement », qui se voulait l'expression de la nouvelle philosophie française des rapports Nord-Sud. Les moyens limités de la France interdisaient cependant de fonder ce co-développement avec plus de quelques pays : avant le Mexique et l'Inde, c'est encore une fois l'Algérie qui a été choisie comme vitrine de cette coopération « exemplaire » avec les nouveaux pays industriels, au détriment bien sûr — faute de moyens — de relations novatrices avec d'autres pays.

La nouvelle économie de la coopération franco-algérienne a donc partiellement échappé aux considérations ordinaires d'intendance, et a rappelé par plusieurs aspects la phase gaulliste de l'histoire des relations entre les deux pays.

La dynamique de cette coopération s'est développée en 1982 autour de l'enjeu que constituait la conclusion concrète de l'accord sur le prix du gaz algérien, dont le principe avait été décidé au cours du voyage de M. Mitterrand. Malgré les difficultés, l'accord a été signé dès le 3 février, par la SONATRACH et Gaz de France, sur des bases qui étaient assez éloignées de celles que les Français avaient d'abord souhaitées. Si les deux partenaires étaient d'accord sur le fait d'indexer le prix du gaz sur celui du pétrole, donc de le compter 15 à 20 % de plus que le prix mondial, les négociateurs français souhaitaient que ce supplément de prix, versé directement par le Ministère de la Coopération français, soit versé à un Fonds de développement, qui aurait évidemment beaucoup profité aux entreprises françaises. Les Algériens ont tenu à une solution qui assure davantage leur souveraineté économique, et qui ait moins une allure d'aide liée. Ce qui ne signifie pas qu'ils refusent les contreparties économiques de l'effort français sur le gaz. La mise en place de cette coopération

économique fut l'affaire d'une bonne partie de l'année 1982. A l'issue d'une véritable noria de visites ministérielles, surtout dans le sens Nord-Sud, un accord de coopération économique — le premier du genre entre les deux pays — est signé en juin à Alger par les deux ministres des Affaires Etrangères. Il formalise une approche des relations franco-algériennes dont les bases avaient été jetées par les deux présidents, et lors de la visite de M. Rocard à Alger en janvier.

Après avoir rappelé les principes de la coopération franco-algérienne fondée sur les intérêts réciproques des deux pays, l'accord énumère les secteurs économiques où elle est appelée à se développer : habitat, hydraulique, infrastructures ferrovières, urbaines et interurbaines, pêche, agro-alimentaire, informatique, énergies (dont le nucléaire), industrie et biens d'équipement, télécommunications, aéronautique civile. L'accord crée enfin une commission économique mixte, qui se réunira pour la première fois à Paris, en octobre, et examinera divers projets industriels, et les accords en cours de négociation par les deux pays.

Les autres accords conclus en 1982 se situent en effet dans la foulée de cet accord-base : en juin a été signé à Alger par les deux ministres de l'habitat un très gros contrat (10 milliards de francs), pour la réalisation de 60 000 logements en Algérie en 3 ans ; en novembre, c'est au tour des ministres des transports de signer un accord-cadre pour la coopération dans ce secteur ; enfin un accord en matière agro-alimentaire est en instance de conclusion à la fin de l'année 1982. La signature d'un très grand nombre de contrats en 1982 avec des sociétés françaises s'inscrit aussi dans la perspective des nouvelles relations économiques entre les deux pays ; ils concernent bien sûr les transports (métro d'Alger) et l'habitat, mais aussi l'exploitation et la liquéfaction du gaz naturel, la construction d'usines (verre, textiles), d'entrepôts frigorifiques, l'achat de véhicules industriels...

Ils ne parviennent cependant pas, dès 1982, à équilibrer les échanges économiques entre la France et l'Algérie. Un énorme déficit s'est installé au détriment de la France qui, à la fin de 1982, a acheté pour près de 26 milliards de F. à l'Algérie et ne lui a vendu que pour 14 milliards. Mais la France est à nouveau, et très nettement, le premier partenaire commercial de l'Algérie ; l'Algérie, de son côté, est le principal fournisseur africain de la France (35 % des importations françaises du continent et 3 % de toutes les importations françaises) et son premier client en Afrique (17 % des exportations françaises dans cette région et 2,5 % du total des exportations françaises). Des chiffres plusieurs fois plus importants que pour les relations économiques de la France avec les autres pays du Maghreb.

Dans les secteurs non directement économiques, l'année 1982 a aussi été favorable à la coopération bilatérale : en septembre a été signé un procès-verbal commun sur la coopération en matière de santé (avec les perspectives d'édifier en commun des usines pharmaceutiques, et de conquérir des marchés extérieurs) ; en novembre et décembre, c'est au tour de la coopération scientifique, culturelle et technique d'être réajustée. Dans ce domaine, les ambitions des deux gouvernements sont toutefois freinées par la désaffection des candidats à la coopéra-

tion, dont les avantages financiers et les perspectives de réinsertion en France se sont effrités.

On assiste aussi en 1982, chose relativement nouvelle, à un net développement de la coopération régionale. Trois régions françaises au moins jouent maintenant le jeu de relations directes avec des régions algériennes : Marseille avec Alger, Grenoble avec Constantine, et la Bretagne avec la région d'Annaba.

La gestion et la coordination de l'ensemble de la coopération franco-algérienne sont redevenues des tâches lourdes. C'est la fonction des commissions mixtes franco-algériennes, qui se sont réunies à plusieurs reprises en 1982, de régler les problèmes immédiats. Les problèmes plus politiques, comme l'action des deux pays sur la scène internationale ou comme les points sensibles du contentieux bilatéral, sont réglés au sommet. Deux rencontres de travail ont lieu ainsi entre les deux présidents, à Alger en mai et à Paris en décembre.

Sur le plan international rien n'oppose sérieusement les deux pays et une assez grande compréhension réciproque les lie, même s'il n'y a pas à proprement parler d'actions communes, au moins au niveau officiel. Le seul point de friction, vite effacé, est la tenue des manœuvres navales franco-marocaines (les Algériens ont d'ailleurs acheté de leur côté, à la France, des véhicules blindés). Sur le plan bilatéral, la question des Archives n'a plus guère été évoquée en 1982. Une petite irritation algérienne s'est exprimée quand l'ancien président Ben Bella a multiplié, depuis la France, des critiques contre le régime en place en Algérie. Le seul problème sérieux, qu'est venu notamment clarifier le président Chadli Benjedid à Paris, est celui du refoulement de ressortissants algériens à leur arrivée en France. Il a en principe été réglé sur le champ par les responsables français.

L'esprit de conciliation marque aussi en cette année 1982, bien qu'à un niveau beaucoup plus modeste, **les relations de la Libye avec la France.**

En avril, la Libye achève la remise en état de l'Ambassade de France à Tripoli, saccagée deux ans plus tôt par des manifestants libyens. Cette reconstruction était, semble-t-il, une des conditions — avec l'évacuation du Tchad, déjà réalisée par la Libye, et l'élargissement des membres de la famille Dupont — posées par la France pour une reprise des relations normales entre les deux pays. De son côté la France nomme un nouvel ambassadeur en Libye. Mais les désaccords restent profonds à propos du Proche-Orient et surtout de l'Afrique Noire, où les intérêts des deux Etats s'opposent très directement. Le dialogue politique entre les deux gouvernements — au moins sous forme d'exposé des griefs réciproques — est pourtant rétabli à l'occasion d'un voyage de M. Cheysson à Tripoli les 31 mai et 1^{er} Juin. Cependant, l'échec du sommet de l'OUA en novembre, attribué en partie par les Libyens à la politique française, nuira beaucoup à cette amorce de normalisation.

Sur le plan des relations économiques, l'année 1981 s'était terminée par un bon score pour la France; mais les résultats de 1982 sont médiocres, en raison de la diminution draconienne et provisoire des importations par la Libye. La France ne parvient donc à exporter que pour 2,7 milliards de francs (4,9 en 1981), alors qu'elle importe pour 4,2 milliards (2,8 en 1981).

Globalement, la Libye reste cependant pour la France un bon client qui en une décennie a acheté cash pour plusieurs dizaines de milliards de francs de matériel militaire soit beaucoup plus que les autres pays du Maghreb réunis. C'est un des paradoxes de la relation franco-libyenne : politiquement agitée, mais économiquement assez féconde. Et pour la Libye, la France compte aussi : c'est le sixième partenaire commercial du pays, et surtout son second fournisseur d'armes après l'URSS.

Néanmoins, il est évident que la France ne joue pas, pour la Libye, le même rôle d'équilibre qu'elle semble appelée à remplir pour les autres pays du Maghreb.

III. — DYNAMIQUES RÉGIONALES

Si la coopération avec la France peut-être considérée comme une dimension régionale de la politique étrangère des Etats du Maghreb, c'est une relation qui reste quand même beaucoup plus « verticale » qu'« horizontale ». Et, essentiellement bilatérale, elle ne s'insère pas encore dans une politique méditerranéenne commune, qui pourrait seule recevoir le qualificatif de régionale. Par contre, les réseaux arabo-musulman, africain, et surtout maghrébin auxquels appartiennent les pays du Maghreb relèvent de dynamiques nettement régionales, même si les résultats concrets de la coopération sont dans l'ensemble décevants.

La coopération des pays du Maghreb avec le reste du **monde arabe** (et de façon générale le Moyen-Orient), a développé en 1982 ses deux dimensions habituelles : l'une globale, l'autre bilatérale.

Au niveau global, le système politique interarabe s'est mis en mouvement cette année autour de deux conflits majeurs : celui du Liban, et la guerre irano-irakienne. Comme tous les pays arabes, ceux du Maghreb ont réagi à ces conflits suivant des sensibilités particulières, qui expriment en même temps l'idée que chacun des Etats concernés se fait de l'unité arabe.

Par sa position institutionnelle comme siège de la Ligue Arabe, la Tunisie est le pays qui joue le plus un jeu interarabe unanime auquel elle conjugue sa propre tendance à la modération. Par rapport aux deux conflits qui secouent les pays de l'aire sud-méditerranéenne, ses efforts se sont surtout concentrés sur l'affaire libanaise. Elle a multiplié les gestes humanitaires à l'égard de ce pays et des Palestiniens, qu'elle a accueillis en grand nombre. Sur le plan diplomatique, elle a mené une action intense pour faire définir une stratégie arabe commune, et dégager des éléments concrets de solution pour un règlement d'ensemble de la question palestinienne.

Ses initiatives ont d'abord échoué : la réunion des ministres arabes des affaires étrangères en juin fait long feu et le sommet arabe proposé par M. Bourguiba en juillet à Monastir n'a pas eu lieu. Mais ce sont quand même les propositions tunisiennes (parmi lesquelles la reconnaissance mutuelle de deux Etats israélien et palestinien, et un régime international pour Jérusalem) qui

seront une des bases du plan de paix arabe adopté au sommet de Fès en août.

Ce sommet sera la grande affaire de la diplomatie marocaine en direction du monde arabe en 1982. A l'issue d'un long travail de préparation, et de conciliation entre des propositions diverses (Yémen, Arabie Séoudite), ce sommet rassemble du 6 au 9 septembre à Fès tous les Etats arabes sauf la Libye et l'Egypte (que le Maroc se préoccupe pourtant de faire rentrer dans le giron arabe, comme en témoigne le voyage du ministre marocain des Affaires Etrangères au Caire, en juin). Le projet de règlement au Moyen-Orient auquel il aboutit autorise pour la première fois un rapprochement des thèses arabes et américaines, qui aurait pu sans l'intransigeance israélienne détacher sur des perspectives réelles de paix.

La modération dont ont fait preuve la Tunisie et le Maroc (qui par ailleurs se dédouane vis-à-vis de son opinion en organisant des réunions islamiques, notamment après la profanation de la mosquée Al Aqsa par des soldats israéliens en avril), est sévèrement critiquée par la Libye. Pour celle-ci le sommet arabe de Fès est « la scène finale d'un complot dont les rôles ont été distribués entre trois partenaires : la machine militaire sioniste, l'administration US, et la réaction arabe ». Les propositions concrètes des dirigeants libyens à propos de la question libanaise et palestinienne sont assez sommaires. En juin, le colonel Kadhafi avance sans succès l'idée de réunir un sommet arabe d'urgence « pour essayer de faire face à l'invasion sioniste au Liban ». En juillet il adresse un message aux dirigeants de l'OLP à Beyrouth, pour leur conseiller le suicide plutôt que l'humiliation, « car (leur) suicide glorifiera la cause palestinienne ». De façon générale, il ne croit qu'à l'emploi de la force pour aboutir à la création d'un Etat palestinien, et dénonce les pays arabes qui accueillent les Palestiniens, car cela contribue à « anéantir ce peuple arabe ». Il déplore enfin le conflit Irak-Iran, qui empêche de combattre l'ennemi commun israélien.

C'est à la solution de ce conflit que va surtout s'attacher la diplomatie algérienne. Soucieuse de mettre fin à « une guerre entre frères dans l'Islam », elle propose sa médiation en avril. Elle y perdra, en vain, ses efforts et son ministre des Affaires étrangères, M. Benyahia, dont l'avion est mystérieusement abattu entre Téhéran et Bagdad. L'Algérie nomme un nouveau ministre des Affaires étrangères, Ahmed Taleb, et ne renonce pas à sa tentative de médiation, relancée par le président Chadli Benjedid en décembre.

Sur le problème palestinien, la sensibilité politique de l'Algérie la rapprocherait plutôt de la Libye : ainsi le Front de la fermeté se réunit en mai à Alger. Mais les positions concrètes du gouvernement algérien ne sont pas maximalistes et tiennent compte des réalités. L'Algérie accueille sur son sol des réfugiés palestiniens, participe au sommet de Fès et soutient la politique de Yasser Arafat.

Avec la coopération bilatérale entre les pays du Maghreb et leurs partenaires orientaux, on revient enfin sur le terrain économique, même si cette coopération occupe une place très modeste dans les échanges extérieurs du Maghreb.

La Tunisie et le Maroc, pays non-pétroliers, vont surtout se préoccuper

d'obtenir de leur partenaires moyen-orientaux des facilités financières pour leurs développement. Ainsi, les premiers ministres de ces deux pays font chacun en 1982 une tournée dans les pays du Golfe, et en ramènent plusieurs accords économiques et financiers.

La Tunisie crée avec le Qatar (et la France) sa cinquième banque mixte d'investissement avec des pays arabes, et obtient des aides financières substantielles de l'Arabie Séoudite. Elle conclut par ailleurs plusieurs accords de coopération avec la Turquie, dont le premier ministre vient à Tunis en octobre. De son côté le Maroc bénéficie de prêts accordés par l'Arabie Séoudite, le Koweït et Abou Dhabi.

La coopération bilatérale de l'Algérie avec le Moyen-Orient prend des formes plus classiques : en mars la commission mixte algéro-irakienne se réunit à Bagdad et débouche sur une convention commerciale et tarifaire; en novembre, une autre commission mixte de coopération est créée avec l'Arabie Séoudite à la suite du voyage du roi Fahd à Alger. Mais au total, les échanges avec l'Orient méditerranéen constituent moins de 1 % du commerce extérieur algérien.

La Libye, quant à elle, conclut en janvier un accord de coopération technique avec l'Iran, pour essayer de compenser le départ de techniciens américains du pétrole.

Si l'on met à part le sentiment plus fort d'appartenir à une communauté arabe qu'à une communauté africaine, les **relations du Maghreb avec l'Afrique** ressemblent sur bien des points à celles entretenues avec le Moyen-Orient. Sur le plan économique, elles sont globalement aussi peu significatives. Sur le plan politique, la dynamique régionale africaine doit, elle aussi, beaucoup aux conflits qui agitent le continent. La différence est qu'ici ces conflits concernent directement le Maghreb (Sahara) ou ses marges (Tchad), et qu'en 1982, ils vont très lourdement faire sentir leurs effets sur les institutions continentales.

Le problème saharien va en effet être l'origine d'une crise majeure de l'OUA, qui éclate en février à Addis-Abeba et cherche en vain son dénouement à Tripoli en août et novembre. La 38^e session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA avait commencé à Addis-Abeba par un coup de théâtre, le secrétaire général de l'Organisation ayant pris l'initiative, à la demande de vingt-six Etats sur cinquante, d'inviter la RASD à siéger, en qualité de membre. La délégation marocaine quitte la réunion, de nombreux pays protestent, et une bataille juridique s'engage, qui ne peut trouver son issue que lors du sommet des chefs d'Etat.

Convoqué en août à Tripoli, ce sommet ne parvient pas à se réunir, en l'absence de quorum. L'échec tient autant au problème de la reconnaissance et de la présence de la RASD, qu'à la réticence de nombreux pays africains à siéger sous la présidence du colonel Kadhafi. Le Maroc considère aussitôt cet échec comme une victoire de sa diplomatie, qui après avoir durement subi le revers du mois de février a tout fait ensuite pour que le quorum ne soit pas atteint. Le colonel Kadhafi, quant à lui essaie de transformer ce sommet manqué en rendez-vous de l'Afrique militante. Mais « l'appel de Tripoli », lancé par les vingt-six pays présents à l'initiative de la Libye n'aura guère d'effet ultérieur.

L'échec se renouvelle en novembre, toujours à Tripoli, mais à propos d'un autre conflit auquel la Libye est intéressée, celui du Tchad. Cette fois la Libye n'est pas sortie, dans la phase préparatoire, de sa réserve de pays hôte, la RASD s'est abstenue volontairement de participer au sommet et le Maroc a accepté d'y venir. C'est, comme on sait, un problème relativement mineur de représentation des délégations tchadiennes qui a empêché le sommet de se tenir. Une fois l'échec consommé, le colonel Kadhafi renoue avec son style polémique, et rejette la responsabilité sur les Etats-Unis, la France, leurs « laquais » africains, le sionisme et la « réaction arabe ».

Face aux grandes manœuvres autour de l'OUA, l'Algérie et surtout la Tunisie ont, sous des sensibilités différentes, une position beaucoup plus en retrait que les deux autres pays. La Tunisie, provoque en juillet une réunion de l'Interafricaine socialiste — à laquelle participe Léopold Sedar Senghor — à propos de la guerre du Liban. Elle entretient une coopération bilatérale surtout avec l'Afrique francophone : le premier ministre tunisien se rend en visite officielle à Dakar en avril, et des accords de coopération sont conclus en septembre avec le Niger.

L'Algérie a, de tous les pays du Maghreb, la politique de coopération la plus dense avec l'Afrique. Des accords sont conclus avec le Congo (création en mars d'une société mixte de production et de transformation du bois, qui « illustre le type de relation Sud-Sud que l'Algérie s'efforce de promouvoir »), le Bénin, le Mozambique, Madagascar et les Seychelles (accords de transport aérien), l'Ethiopie, la République du Cap Vert, Sao-Tomé et Principe. Par ailleurs des visites sont échangées avec le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Rwanda... Mais au total, l'Afrique ne compte que pour un peu plus de 1 % dans les échanges extérieurs de l'Algérie.

La Libye semble surtout avoir des contacts politiques avec des partenaires de l'Afrique progressiste, mais on note quand même en 1982 la signature d'accords de coopération avec l'Ouganda et le Centrafrique.

La question du Sahara amène le Maroc à avoir également des relations politiques avec les pays africains. Sur le plan économique, la coopération est peu sensible (signature en novembre d'accords avec le Niger), quoique la part de l'Afrique dans le commerce extérieur marocain avoisine les 2 %.

Les **relations intermaghrébines** sont finalement le seul lieu où on puisse en 1982 déceler les éléments d'une véritable dynamique unitaire. Ces relations restent toujours obliérées par le conflit saharien (1), mais une conscience de la nécessité d'agir ensemble à un niveau très concret tend à se faire jour, à travers les nombreux rapports bilatéraux qui se développent cette année.

Si la question de l'admission de la RASD a créé une crise majeure à l'OUA, elle n'a paradoxalement pas aggravé les relations inter-maghrébines. Les clivages habituels se sont bien sûr exprimés à nouveau, l'Algérie appuyant le Front

(1) Cf., dans le présent volume, l'article d'O. VERGNIOT (« la question du Sahara occidental ») et les « chroniques » de M. DUTEL (Mauritanie) et J.-C. SANTUCCI (Maroc).

POLISARIO, et la Tunisie soutenant plutôt le Maroc. Mais la lassitude devant un conflit qui dure est manifeste, et tout le monde semble maintenant aspirer à un règlement pacifique prochain, comme en témoigne la position des six pays (Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) réunis à Nouakchott en mars pour participer au VI^e sommet des Etats sahariens. Certaines pièces de ce règlement sont en place depuis juin 81, puisque le Maroc a accepté à cette époque l'idée d'un référendum. La bataille se situe désormais beaucoup plus sur le terrain de la procédure et de la diplomatie que sur celui des armes. Sur ce plan, on en est à un équilibre qui s'apparente à une guerre de positions. Celle-ci donne un incontestable avantage au Maroc, qui se montre capable de résister efficacement aux attaques du F. POLISARIO et augmente le Sahara « utile » protégé par le « mur », même si le coût social et économique de cette résistance est insupportable à moyen terme. De son côté, le F. POLISARIO reçoit de l'Algérie une aide moins massive qu'autrefois, même si elle est relayée par l'apport libyen. Il ne parvient en tout cas pas à créer une situation militaire critique pour les Marocains avant le sommet de l'OUA. Et il est de plus en plus amené à concentrer ses initiatives dans le domaine diplomatique aussi bien en Afrique, où il obtient le succès éclatant mais provisoire de février, que hors du continent, puisqu'il sait rappeler au gouvernement français ses positions en faveur de l'autodétermination et obtenir le droit d'ouvrir une représentation à Paris.

Dans ce contexte encore conflictuel, et dans ce Maghreb traversé par les clivages, il est difficile de prôner une unité entre les nations. C'est pourtant ce que fait une nouvelle fois le colonel Kadhafi, devant le Parti et les députés algériens, lors d'une visite officielle à Alger en début d'année. Hostiles à toute union par le sommet, les dirigeants algériens ne répondent pas à cette proposition volontariste, et évitent même de rédiger un communiqué commun à l'issue de la visite du responsable libyen. Cette visite connaît d'ailleurs un prolongement surprenant en Tunisie. Le colonel Kadhafi décide en effet brutalement de rentrer en Libye par ce pays, sans y être invité. Sans doute considère-t-il, selon une position maintes fois affirmée, les frontières étatiques comme un artifice qui ne saurait modifier l'unité fondamentale de la nation arabe, une nation dans laquelle tout Arabe doit se sentir chez lui.

Un mois plus tard, il a beaucoup modéré son zèle unitaire, quand il se rend à nouveau en Tunisie, sur invitation officielle cette fois. Il s'agit de normaliser les relations entre les deux pays et de développer leur coopération. La Libye vient d'obtenir gain de cause auprès de la CIJ dans l'affaire du plateau continental tuniso-libyen, et le ton est donc à la conciliation (le colonel Kadhafi va même jusqu'à évoquer la question des camps d'entraînement en Libye d'opposants tunisiens). Concrètement l'année 1982 aura vu conclus ou amorcés entre les deux pays des accords en matière de transport (rétablissement ou renforcement des liaisons entre les deux pays, avec création d'une société mixte de transport routier), en matière médicale, et en matière de circulation des personnes.

Mais le partenaire maghrébin privilégié de la Tunisie en 1982 est le Maroc. Là aussi les visites politiques alternent avec des formes concrètes de coopération. M. M'zali est reçu en mars par le roi Hassan II, une visite qui entend faire partie

des initiatives tunisiennes visant à « favoriser l'édification d'un ensemble cohérent dans le cadre du Grand-Maghreb arabe ». Plusieurs accords de coopération sont signés à cette occasion : création d'une agence maroco-tunisienne de la jeunesse, de deux sociétés d'études dans le domaine des textiles, d'une usine de tours à bois en Tunisie et d'une usine de fraiseuses au Maroc, renforcement de la coopération en matière d'éducation et d'information (en janvier un accord avait déjà été conclu entre l'Ecole Nationale des ingénieurs de Tunis et l'Ecole nationale de l'industrie minérale du Maroc). Les deux pays sont convenus de favoriser leurs échanges commerciaux et la circulation des personnes. Pour cette fois, les projets semblent devoir être concrétisés rapidement : le montage financier des usines de tours à bois et de fraiseuses est réalisé en avril, et les établissements doivent être réalisés dans les six mois; les allocations touristiques dont bénéficient les nationaux de chacun des deux pays se rendant dans l'autre pays, sont augmentées en octobre.

En septembre, un accord définissant le cadre général de la coopération entre les deux pays est signé. Il prévoit l'institution d'une commission mixte tuniso-marocaine. La coopération semble même devoir s'étendre, avec prudence, au domaine militaire, puisqu'en avril les entretiens d'un haut responsable militaire marocain à Tunis avaient porté sur ce thème.

Sans que les relations soient mauvaises avec l'Algérie, très peu d'initiatives, en matière de coopération politique ou économique, sont menées par la Tunisie en direction de ce pays. C'est d'ailleurs un peu la même chose avec la Mauritanie, qui envoie cependant un de ses responsables à Tunis en avril, évoquer la situation au Maghreb arabe.

L'Algérie tient le rôle important dans un autre axe de coopération intermaghrébine qui l'associe d'une part à la Libye, d'autre part à la Mauritanie, et qui rassemble parfois les trois Etats dans des actions communes comme lors du VI^e sommet des Etats sahariens à Nouakchott en mars.

Avec la Libye, une réunion conjointe en avril à Alger du Conseil des ministres algériens et du Comité Général libyen adopte un programme ambitieux d'actions communes : coordination des plans de développement économique et social, coopération en matière de transports, d'hydraulique, de commerce, de main-d'œuvre, d'enseignement et de recherche, de culture, de jeunesse et des sports, création de trois sociétés mixtes : de géophysique, de forage, et de recherche des hydrocarbures. Mais les réalisations semblent ensuite tarder, puisqu'on ne relève aucun fait notable de coopération durant le reste de l'année.

Avec la Mauritanie, par contre, une coopération plus concrète se poursuit. En juin un protocole d'accord est signé à Alger en matière d'énergie : l'Algérie remettra en état pour le mois de juillet la raffinerie de Nouadhibou, et fournira à la Mauritanie du pétrole brut pour l'alimenter. Et en octobre, la visite du premier ministre algérien à Nouakchott se donne pour objet de réactiver la coopération bilatérale dans de nombreux secteurs : pêche, transports maritimes, mines, commerce, télécommunications, santé, enseignement...



Les résultats de la coopération intermaghrébine restent donc encore fort modestes en 1982. Mais aussi bien la diminution de la tension politique que la conclusion d'actions concrètes semblent engager une phase nouvelle dans l'histoire des espoirs et des désillusions de l'unité maghrébine. Des formes élémentaires de coopération, trop souvent négligées dans le passé, reviennent à l'ordre du jour comme en témoigne le souci de favoriser les communications intermaghrébines, et la circulation des personnes. Par delà les divergences politiques, on perçoit aussi le besoin très net des dirigeants de trouver des réponses semblables, sinon communes, aux réalités auxquelles les pays du Maghreb doivent faire face. Dans la situation d'extraversion et de dépendance dont les économies maghrébines sont prisonnières, la référence à la communauté maghrébine, dès lors qu'elle ne se cantonne plus dans les utopies politiques, recommence sans doute à être perçue comme une carte possible et réaliste du jeu international de chaque pays.

Mais cette tendance n'est encore qu'une réponse partielle et en pointillé au phénomène dominant que constitue l'intégration croissante des pays du Maghreb à « l'économie-monde ». Quelles que soient les formes qu'il revêt dans chaque pays, et quelles que soient les dynamiques alternatives qui tentent de l'équilibrer, ce phénomène conditionne fondamentalement aujourd'hui les diplomates maghrébines, qui ne peuvent qu'aller dans son sens, ou très modérément l'infléchir.

Cependant, comme tout processus complexe, celui-ci ne peut manquer de susciter contradictions et résistances, à la mesure de sa puissance, et des mutations sociales lourdes qu'il provoque. On raisonne encore aujourd'hui en termes de jeu des Etats, mais d'autres visions du monde, et d'autres modes d'expression des rapports de force peuvent surgir sur la scène internationale de plus en plus unifiée que nous connaissons. Pour irrationnelle et sauvage qu'elle paraisse, la réponse iranienne à la modernisation est une illustration des mouvements sociaux qui guettent le Maghreb, à une époque où la légitimité étatique perd quelque peu de son efficacité. Et il est clair que ce rejet de la dynamique internationale dominante ne saurait être réduit à sa seule dimension interne, ne serait-ce que parce qu'il revendique une vocation universelle.

Impensable il y a dix ans, la réponse islamiste paraît donc aujourd'hui, pour des sociétés musulmanes à la fois violentées et frustrées par la modernisation, une alternative — même si elle est plus imaginaire que réelle — au destin de « développement » universel que les Etats modernes, au Maghreb comme ailleurs, se sont donné pour mission de servir. Dans cette fonction de ressource alternative au modèle dominant, la réponse islamiste semble bien avoir supplanté les voies socialistes du développement et, plus que celles-ci, elle risque de mettre en cause tout le système institutionnel et étatique sur lequel s'appuie « l'économie-monde ». C'est une donnée dont la vie internationale du Maghreb ne pourra sans doute faire abstraction dans les années qui viennent.

Jean-Robert HENRY